

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00102

Numéro SIREN : 329 404 149

Nom ou dénomination : EATON SAS

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2021 sous le numéro de dépôt 22714



# **Eaton S.A.S.**

Exercice clos le 31 décembre 2020

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Eaton S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2020

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Eaton S.A.S.,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eaton S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily

EATON SAS  
2 rue Lavoisier  
78310 COIGNIERES  
Comptes Annuels  
Exercice social  
du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

**BILAN ACTIF**

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i> €	<i>Amortissements</i> €	<i>Net 31/12/2020</i> €	<i>Net 31/12/2019</i> €
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais de développement	328 024	222 646	105 378	150 481
Concessions, brevets et droits similaires	1 484 797	1 449 414	35 383	51 449
Fonds commercial	23 699 630	-	23 699 630	23 699 630
<b>Total immobilisations incorporelles:</b>	<b>25 512 451</b>	<b>1 672 060</b>	<b>23 840 391</b>	<b>23 901 560</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	989 386	-	989 386	989 386
Constructions	6 642 509	4 317 011	2 325 498	2 600 002
Installations techniques, matériel, outillage	14 409 488	10 260 500	4 148 988	4 489 984
Autres immobilisations corporelle	2 194 366	1 931 976	262 390	288 594
Immobilisations en cours	443 778	-	443 778	282 061
<b>Total immobilisations corporelles:</b>	<b>24 679 527</b>	<b>16 509 487</b>	<b>8 170 040</b>	<b>8 650 027</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Prêts	31 378	20 286	11 092	19 899
Autres immobilisations financières	13 711	-	13 711	13 711
<b>Total immobilisations financières:</b>	<b>45 089</b>	<b>20 286</b>	<b>24 803</b>	<b>33 610</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>50 237 067</b>	<b>18 201 833</b>	<b>32 035 234</b>	<b>32 585 197</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	2 800 753	157 319	2 643 434	3 301 350
En-cours de production de biens	2 472 367	43 155	2 429 212	3 446 109
Produits intermédiaires et finis	1 014 877	15 903	998 974	1 409 877
Marchandises	109 648	-	109 648	70 995
<b>Total stocks et en-cours:</b>	<b>6 397 645</b>	<b>216 377</b>	<b>6 181 268</b>	<b>8 228 331</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	42 050	-	42 050	78 419
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	6 841 409	203 937	6 637 472	10 588 451
Autres créances	54 046 140	-	54 046 140	46 406 321
<b>Total créances:</b>	<b>60 887 549</b>	<b>203 937</b>	<b>60 683 612</b>	<b>56 994 772</b>
<b>DIVERS</b>				
Disponibilités	15 497	-	15 497	12 749
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	81 520	-	81 520	42 443

**BILAN ACTIF**

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Net 31/12/2020</i>	<i>Net 31/12/2019</i>
	€	€	€	€
<b>Total disponibilités et divers:</b>	<b>97 017</b>	<b>-</b>	<b>97 017</b>	<b>55 192</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>67 424 261</b>	<b>420 314</b>	<b>67 003 947</b>	<b>65 356 714</b>
Ecart de conversion actif	104 927	-	104 927	73 276
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>117 766 255</b>	<b>18 622 147</b>	<b>99 144 108</b>	<b>98 015 187</b>

**BILAN PASSIF**

<i>Rubriques</i>	<i>Net 31/12/2020</i>	<i>Net 31/12/2019</i>
	€	€
Capital social ou individuel (dont versé: -)	19 718 067	19 718 067
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 107 616	10 107 616
Réserve légale	1 971 807	1 971 807
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )	211 420	211 420
Report à nouveau	49 589 036	42 084 646
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>4 250 699</b>	<b>7 504 393</b>
<b>Total situation nette:</b>	<b>85 848 645</b>	<b>81 597 949</b>
Subventions d'investissement	38 415	41 616
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>85 887 060</b>	<b>81 639 565</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques	518 620	724 477
Provisions pour charges	2 421 472	2 500 495
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 940 092</b>	<b>3 224 972</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	13 636
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	149 370	89 233
<b>Total dettes financières :</b>	<b>149 370</b>	<b>102 869</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	415 588	201 363
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 139 291	7 456 156
Dettes fiscales et sociales	3 479 647	5 098 185
<b>Total dettes d'exploitation:</b>	<b>8 618 938</b>	<b>12 554 341</b>
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	56 808	99 411
Autres dettes	1 059 962	175 047
<b>Total dettes diverses:</b>	<b>1 116 770</b>	<b>274 458</b>
<b>DETTES</b>	<b>10 300 666</b>	<b>13 133 031</b>
Ecarts de conversion passif	16 290	17 619
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>99 144 108</b>	<b>98 015 187</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT (EN LISTE)**

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>Net 31/12/2020</i>	<i>Net 31/12/2019</i>
	€	€	€	€
Ventes de marchandises	2 761 342	723 848	3 485 190	6 271 146
Production vendue de biens	12 294 064	27 636 528	39 930 592	56 063 261
Production vendue de services	58 206	5 706 599	5 764 805	6 582 048
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>15 113 612</b>	<b>34 066 975</b>	<b>49 180 587</b>	<b>68 916 455</b>
Production stockée			(1 431 874)	325 942
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 569 254	1 659 642
Autres produits			83 695	82 761
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>49 401 662</b>	<b>70 984 800</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			16 239 220	26 005 593
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			749 235	(180 822)
Autres achats et charges externes			7 252 185	8 900 569
<b>Total charges externes:</b>			<b>24 240 640</b>	<b>34 725 340</b>
Impôts, taxes et versements assimilés			1 125 601	1 275 565
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			10 999 934	12 958 494
Charges sociales			4 540 192	5 609 521
<b>Total charges de personnel:</b>			<b>15 540 126</b>	<b>18 568 015</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 311 105	1 318 340
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			420 314	605 747
Dotations aux provisions			476 327	833 020
<b>Total dotations d'exploitation:</b>			<b>2 207 746</b>	<b>2 757 107</b>
Autres charges			798 020	1 265 958
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>43 912 133</b>	<b>58 591 985</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>5 489 529</b>	<b>12 392 815</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Autres intérêts et produits assimilés			2 899	9 425
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			108 309	57 334
Différences positives de change			437 279	261 557
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>548 487</b>	<b>328 316</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			125 212	108 309
Intérêts et charges assimilées			66 823	35 471
Différences négatives de change			362 531	314 164
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>554 566</b>	<b>457 944</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(6 079)</b>	<b>(129 628)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>5 483 450</b>	<b>12 263 187</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)**

<i>Rubriques</i>	<i>Net 31/12/2020</i>	<i>Net 31/12/2019</i>
	€	€
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 730	9 546
Produits exceptionnels sur opérations en capital	23 504	5 001
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>36 234</b>	<b>14 547</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 378	7 112
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	22 422	7 838
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>26 800</b>	<b>14 950</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>9 434</b>	<b>(403)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	840 638
Impôts sur les bénéfices	1 242 185	3 917 753
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>49 986 383</b>	<b>71 327 663</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>45 735 684</b>	<b>63 823 270</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>4 250 699</b>	<b>7 504 393</b>

## Chapitre 1 - Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

### 1.1.Présentation de la société

EATON SAS, créée le 19/03/1984, a pour objet social fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques.

La société est détenue par la société Eaton France Holding SAS SIREN: 300094778 à hauteur de **100%**.

La durée de l'exercice est de **12** mois et s'étend sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 est de 99 144 109 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 4 250 699 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### 1.2.Faits marquants de la société

L'annonce de la vente de la branche Eaton Hydraulique du groupe à Danfoss A/S a été faite en janvier 2020. Le site d'Annemasse faisant partie de la branche Hydraulique est donc inclus dans cette vente qui devrait être effective au second semestre 2021.

L'exercice 2020 a été impacté par la crise sanitaire du Covid-19. La rentabilité financière de l'entreprise a cependant pu se maintenir grâce aux mesures prises pour minimiser l'impact (prise de congés, chômage partiel, réduction des coûts).

## Chapitre 2 - Principes, règles et méthodes comptables

### 2.1.Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

### 2.2.Immobilisations corporelles et incorporelles

#### Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition **sont rattachés** à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production **inclut** le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations **sont inclus** dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

#### Amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels: **1 à 10 ans**

Constructions: **12 à 30 ans**

Installations techniques, matériels et outillages industriels: **3 à 15 ans**

Installations générales: **5 à 15 ans**

Mobilier et matériel de bureau et informatique: **3 à 10 ans**

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

#### Test de dépréciations

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Le fonds de commerce inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de valorisation à la clôture de l'exercice. Celui-ci n'a pas relevé d'indice de perte de valeur.

### **2.3.Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts participatifs accordés aux salariés de l'entreprise au titre de la participation à l'effort de construction.

## 2.4.Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont **exclus** pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du **coût standard**.

## 2.5.Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

## 2.6.Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise **prévoit** des indemnités de fin de carrière. Il **a** été signé un accord particulier. Il **a** été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision. Cette provision n'est pas déductible fiscalement, les dotations et reprises comptabilisées en compte de résultat sont neutralisées dans le résultat fiscal de la société.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation : **0.7** %,

Taux de croissance des salaires : **taux inflation + 0.5** %,

Age de départ à la retraite : **62** ans,

Taux de rotation du personnel : **0-12** %,

Table de taux de mortalité : **INSEE 2015-2017**,

Taux d'inflation : **1.75** %,

Le montant des indemnités de départ à la retraite qui serait dû à l'ensemble du personnel présent au 31/12/2020 s'élève à **2 421 472** euros.

La Société applique la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

## 2.7. Provision

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

## **2.8. Disponibilités**

A la clôture de l'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au dernier cours officiel publié à la date de clôture des comptes.

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La dépréciation éventuelle est déterminée par comparaison entre la valeur d'acquisition et le dernier prix de marché connu à la clôture des comptes.

## **2.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est l'engagement.

## **2.10. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel**

En application des recommandations comptables, les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

**3.1. Tableau des immobilisations****IMMOBILISATIONS**31 décembre  
2020

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Frais d'établissement et de développement	328 024	-	-	-	-	328 024
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 184 427	-	-	-	-	25 184 427
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>25 512 451</b>	-	-	-	-	<b>25 512 451</b>
Terrains	989 386	-	-	-	-	989 386
Constructions sur sol propre	5 674 924	-	-	-	-	5 674 924
Const. Install. générales, agencements, aménagements	977 841	-	11 665	-	21 921	967 585
Install. techniques, matériel et outillage industriels	14 516 843	20 290	548 462	-	676 108	14 409 487
Installations générales, agencements, aménagements	1 208 649	-	-	-	24 978	1 183 671
Matériel de transport	89 563	-	2 311	-	268	91 606
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 103 720	-	67 925	-	252 555	919 090
Immobilisations corporelles en cours	282 061	-	443 778	282 061	-	443 778
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>24 842 987</b>	<b>20 290</b>	<b>1 074 141</b>	<b>282 061</b>	<b>975 830</b>	<b>24 679 527</b>
Prêts et autres immobilisations financières	68 643	-	-	-	23 554	45 089
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>68 643</b>	-	-	-	<b>23 554</b>	<b>45 089</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>50 424 081</b>	<b>20 290</b>	<b>1 074 141</b>	<b>282 061</b>	<b>999 384</b>	<b>50 237 067</b>

**3.2.Détail des amortissements****AMORTISSEMENTS**31 décembre  
2020

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Frais d'établissement et de développement	177 543	45 103	-	222 646
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 433 348	16 066	-	1 449 414
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 610 891</b>	<b>61 169</b>	-	<b>1 672 060</b>
Constructions sur sol propre	3 700 166	207 453	-	3 907 619
Const. Install. générales, agencements, aménagements	352 597	78 541	21 746	409 392
Install. techniques, matériel et outillage industriels	10 026 859	867 834	634 193	10 260 500
Installations générales, agencements, aménagements	1 067 361	27 341	24 978	1 069 724
Matériel de transport	58 560	3 728	268	62 020
Matériel de bureau, informatique, mobilier	987 417	65 037	252 222	800 232
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>16 192 960</b>	<b>1 249 934</b>	<b>933 407</b>	<b>16 509 487</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 803 851</b>	<b>1 311 103</b>	<b>933 407</b>	<b>18 181 547</b>

**3.3.Liste des filiales et participations**

La société ne détient pas de filiales et participations.

**3.4.Informations sur les stocks**

<i>Rubriques</i>	<i>Matières premières, approvisionnements</i>	<i>En-cours de production de biens</i>	<i>Produits intermédiaires et finis</i>	<i>Marchandises</i>	TOTAL
Montant Brut	2 800 753	2 472 367	1 014 877	109 648	6 397 645
Dépréciation	(157 319)	(43 155)	(15 903)	-	(216 377)
<b>Montant net</b>	<b>2 643 434</b>	<b>2 429 212</b>	<b>998 974</b>	<b>109 648</b>	<b>6 181 268</b>

**3.5.Etat des échéances des créances et dettes****CREANCES ET DETTES**31 décembre  
2020*ETAT DES CREANCES*

	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>Plus d'un an</i>
Prêts	31 378	31 378	-
Autres immobilisations financières	13 711	-	13 711
Autres créances clients	6 841 409	6 841 409	-
Personnel et comptes rattachés	2 531	2 531	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	29 542	29 542	-
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 708 697	1 708 697	-
Etat, autres collectivités : créances diverses	171 576	171 576	-
Groupe et associés	50 920 938	50 920 938	-
Débiteurs divers	1 212 858	1 212 858	-
Charges constatées d'avance	81 520	81 520	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>61 014 160</b>	<b>61 000 449</b>	<b>13 711</b>

EATON SAS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

31 décembre  
2020

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>Plus d'1 an - 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes financières divers	76 792	76 792	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	5 139 291	5 139 291	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 396 896	1 396 896	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 612 429	1 612 429	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	131 718	131 718	-	-
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	338 604	338 604	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	56 808	56 808	-	-
Groupe et associés	72 578	72 578	-	-
Autres dettes	1 059 962	1 059 962	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 885 078</b>	<b>9 885 078</b>	-	-

**3.6.Provisions inscrites au bilan****PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**31 décembre  
2020

<i>Rubriques</i>	<i>Montant début exercice</i>	<i>Augmentations dotations</i>	<i>Diminutions reprises</i>	<i>Montant fin exercice</i>
Provisions pour litiges	28 800	-	28 800	-
Prov. pour garant. données aux clients	255 442	143 440	255 442	143 440
Provisions pour pertes de change	73 276	104 927	73 276	104 927
Prov. pour pensions et obligat. simil.	2 500 495	62 633	141 656	2 421 472
Autres prov. pour risques et charges	366 959	270 253	366 959	270 253
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3 224 972</b>	<b>581 253</b>	<b>866 133</b>	<b>2 940 092</b>
Prov. sur autres immo. financières	35 033	20 286	35 033	20 286
Provisions sur stocks et en cours	350 422	216 377	350 422	216 377
Provisions sur comptes clients	255 325	203 937	255 325	203 937
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>640 780</b>	<b>440 600</b>	<b>640 780</b>	<b>440 600</b>

**3.7.Charges à payer**31 décembre  
2020

<i>Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan</i>	<i>Montant</i>
Fournisseurs – Charges à payer	2 907 266
Personnel – Dettes provisionnées pour congés à payer	1 197 980
Organismes sociaux - Charges à payer	683 042
État - Charges à payer	115 994
Clients avoirs à établir	930 363
Divers - Charges à payer	128 160
Fournisseurs Immos - Charges à payer	36 129
Personnel - Autres charges à payer	128 160
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 127 094</b>

**3.8.Charges et Produits constatés d'avance****CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**31 décembre  
2020

<i>Rubriques</i>	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
Charges ou produits d'exploitation	81 520	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>81 520</b>	<b>-</b>

**3.9. Charges et produits exceptionnels****CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**31 décembre  
2020

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
<i>Valeur nette comptable des immobilisations mises hors service</i>	22 422	67500000
<i>Amende</i>	150	67120000
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	4 228	67180000
<b>Total</b>	<b>26 800</b>	

EATON SAS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

31 décembre  
2020

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
<i>Quote part des subventions d'équipement</i>	(3 201)	77700000
<i>REPRISE PROV. URSSAF</i>	(3 943)	77120000
<i>Prix de cession</i>	(20 303)	77500000
<i>Debouclage Risque DMR</i>	(8 787)	77110000
<b>Total</b>	<b>(36 234)</b>	

**3.10.Ventilation de l'impôt**31 décembre  
2020

	<b>Résultat avant impôt</b>	<b>Impôt</b>	<b>Résultat après impôt</b>
Résultat courant	5 483 450	-	5 483 450
Résultat Exceptionnel (et participation)	9 434	-	9 434
<b>Résultat Comptable</b>	<b>5 492 884</b>	<b>(1 242 185)</b>	<b>4 250 699</b>

La charge d'impôt sur les résultats correspond à la somme des impôts exigibles, corrigée des impôts différés. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon l'approche bilancielle avec application du report variable.

Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture. Le taux d'impôt de droit commun retenu est de 28%.

**3.11.Accroissements et allègements de la dette future d'impôt****Montant de l'impôt**

Provision perte de change	104 927
Provision sur stocks	216 377
Organic C3S	102 991
Effort Construction	50 209
<b>Total</b>	<b>474 504</b>
Montant de l'impôt (28%)	132 861

**3.12.Effectif moyen****EFFECTIF MOYEN**31 décembre  
2020

	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>
<i>Effectifs</i>		
<i>Effectif moyen</i>	253	-

**3.13.Produits à recevoir****PRODUITS A RECEVOIR**31 décembre  
2020*Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan**Montant*

<b>Créances</b>	<b>400 380</b>
Créances clients et comptes rattachés	209 777
Organismes sociaux	22 657
État	167 946
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>400 380</b>

**Chapitre 4 - Notes sur le bilan et le compte de résultat****4.1. Actif immobilisé****4.1.1. Frais de recherche et de développement**

Les coûts de développement sont comptabilisés au poste recherche et développement et sont amortis selon les conditions contractuelles en fonction du nombre d'avions.

Les coûts de développement sont constitués des heures passées et des coûts annexes. Montant au 31/12/2020 105 377 EUR.

31 décembre  
2020

<i>Catégories de titres</i>	<i>Valeurs nettes</i>	<i>Durée amortissement</i>
<i>Les coûts de développement sont constitués des heures passées et des coûts annexes</i>	105 377	-
<b>TOTAL</b>	<b>105 377</b>	

**4.1.2.Fonds commercial****FONDS COMMERCIAL**31 décembre  
2020

<i>Eléments</i>	<i>Valeurs nettes</i>	<i>Durée amortissement</i>
<i>Coignières, correspond au fonds rachetés à PerkinElmer en 2005</i>	13 342 983	-
<i>Annemasse, correspond au fonds rachetés à Eaton France</i>	8 176 355	-
<i>Lille, correspond au fonds rachetés à Eaton France Holding SAS</i>	793 728	-
<i>Bron, correspond au fonds rachetés à Eaton France Holding SAS</i>	1 384 277	-
<i>Serres Castet</i>	2 287	-
<b>TOTAL</b>	<b>23 699 630</b>	

La valeur du fonds de commerce du site de Coignières, correspond au fonds rachetés à PerkinElmer en 2005 pour 13 342 983 €. Un test de dépréciation a été pratiqué selon la méthode de groupe, afin de contrôler la valeur de ce fonds.

A la vue du résultat de ce test de dépréciation, aucun indice de perte de valeur n'existe à la clôture, susceptible de remettre en cause la valeur nette comptable du fonds de commerce pour son montant de 13 342 983 €.

La valeur du fonds de commerce du site d'Annemasse, correspond au fonds rachetés à Eaton France Holding SAS en 2012 pour 8 176 355 €.

La valeur du fonds de commerce du site de Lille, correspond au fonds rachetés à Eaton France Holding SAS en 2012 pour 793 728 €.

La valeur du fonds de commerce du site de Bron, correspond au fonds rachetés à Eaton France Holding SAS en 2012 pour 1 343 119 €.

Ces fonds de commerce ont été également soumis au test de dépréciation et aucun indice de perte de valeur n'existe à la clôture.

**4.2.Capitaux propres****4.2.1.Capital social**31 décembre  
2020

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Total</i> €
Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1 292 988	€15.25	19 718 067
<b>Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice</b>	<b>1 292 988</b>	<b>€15.25</b>	<b>19 718 067</b>

**4.2.2. Tableau de variation des capitaux propres**31 décembre  
2020

<i>Catégories de titres</i>	<i>Net (N-1)</i>	<i>Divers</i>	<i>Augmentation de capital</i>	<i>Affectation du résultat N-1</i>	<i>Résultat de l'exercice N</i>	<i>Net (N)</i>
Capital social	<b>19 718 067</b>	-	-	-	-	19 718 067
Primes d'émission	<b>10 107 616</b>	-	-	-	-	10 107 616
Réserve légale	<b>1 971 807</b>	-	-	-	-	1 971 807
Réserves réglementées	<b>211 420</b>	-	-	-	-	211 420
Report à nouveau	<b>42 084 646</b>	-	-	7 504 390	-	49 589 036
Résultat de l'exercice	<b>7 504 390</b>	-	-	(7 504 390)	4 250 699	4 250 699
Subvention d'investissement	<b>41 616</b>	(3 201)	-	-	-	38 415
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>81 639 562</b>	<b>(3 201)</b>	-	-	<b>4 250 699</b>	<b>85 887 060</b>

**4.3.Chiffre d'affaires****VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**31 décembre  
2020

<i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total Net (N)</i>	<i>Total Net (N-1)</i>
Ventes de marchandises	<b>2 761 342</b>	723 848	3 485 190	6 271 145
Ventes de produits finis	<b>12 294 064</b>	27 636 528	39 930 592	56 063 260
Prestations de services	<b>58 206</b>	5 706 599	5 764 805	6 582 048
<b>TOTAL</b>	<b>15 113 612</b>	<b>34 066 975</b>	<b>49 180 587</b>	<b>68 916 453</b>

#### 4.4. Charges et produits d'exploitation et financiers

##### 4.4.1. Rémunération des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à **105 000** euros, sur l'exercice.

#### 4.5. Transfert de charges d'exploitation et financières

##### TRANSFERTS DE CHARGES

31 décembre  
2020

<i>Nature des transferts</i>	<i>Eléments exploitation</i>	<i>Eléments financiers</i>
<i>Reclassification des coûts engineering</i>	113 008	-
<i>Remboursement Assurances Prud'Hommes</i>	50 954	-
<i>Remboursement assurance frais location véhicule remplacement</i>	6 688	-
<b>TOTAL</b>	<b>170 650</b>	<b>-</b>

#### 4.6. Impôt sur les bénéfices – Intégration fiscale

Eaton SAS est rattaché au Groupe d'intégration fiscale regroupant les Sociétés suivantes :

EATON France Holding SAS

- Société par actions simplifiée au capital de 52 000 000 €  
Siège Social : 11 avenue de l'Atlantique - 91940 Les Ulis  
RCS Evry : 300 094 778

EATON Industries SAS

- Société par actions simplifiée au capital de 16 215 441 €  
Siège Social : Immeuble Le Viseo - Bat A - Innovallée  
110 rue Blaise Pascal - 38330 Montbonnot-Saint-Martin  
RCS Grenoble : 509 653 176

Eaton SAS dégage un bénéfice fiscal de 4 381 703 €.

#### 4.7. Participation des salariés

La participation des salariés s'élève, au titre de l'exercice, à - euros contre **1 008 766** euros pour l'exercice précédent (forfait social de 20% inclus).

## **Chapitre 5 - Autres informations**

### **5.1. Informations sur les dirigeants**

#### **5.1.1. Rémunération allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction**

Aucune information n'est communiquée dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle.

### **5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

Les comptes de la société sont intégrés globalement dans ceux de :

Dénomination sociale : **Eaton Corporation Plc**

Adresse du siège social : Eaton House, 30 Pembroke Road, Dublin 4, Ireland

### **5.3. Evénements postérieurs à la clôture**

Néant

**EATON SAS**

Société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 19.718.067 euros  
Siège social : 2, rue Lavoisier - 78310 Coignières  
329 404 149 R.C.S. Versailles

(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt-et-un,

Le 30 juin,

La société Eaton France Holding SAS, société par actions simplifiée au capital social de 52.000.000 euros, dont le siège social est situé au 11, avenue de l'Atlantique, Les Ulis - 91955 Courtabœuf Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 300 094 778, représentée par Madame Marine Gibella,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après, l'« **Associé Unique** »),

Après avoir constaté que le cabinet Ernst & Young et Autres, Commissaire aux comptes titulaire, et les représentants du Comité Social et Economique, ont préalablement été informés des présentes décisions,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Les comptes annuels arrêtés le 31 décembre 2020 ;
- La copie de la lettre d'information adressée au Commissaire aux comptes ;
- La copie de la lettre d'information adressée aux membres du Comité Social et Economique ;
- Les statuts de la Société ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes ; et
- Le texte du projet des décisions ;

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ; quitus au Président et aux Directeurs Généraux ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Questions diverses ; et
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

### **PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes concernant l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes faisant ressortir un bénéfice de 4.250.699, 09 euros.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique donne quitus au Président et aux Directeurs Généraux de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

### **DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice 2020 d'un montant de 4.250.699, 09 euros au compte « Report à nouveau » qui passerait ainsi de 49.589.036 euros à 53.839.735,09 euros.

L'Associé Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

### **TROISIEME DECISION**

L'Associé Unique, conformément aux dispositions de l'article 223 quater, 2<sup>ème</sup> alinéa du Code général des impôts, constate que le montant des charges et dépenses visées à l'article 39-4 dudit Code s'élève à 98.515 euros au cours de l'exercice écoulé.

### **QUATRIEME DECISION**

L'Associé Unique, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, constate qu'aucune convention entrant dans le champ d'application dudit article n'a été conclue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

### **CINQUIEME DECISION**

L'Associé Unique confère tous pouvoirs :

- au cabinet d'avocats Eversheds Sutherland (France) LLP, 8 place d'Iéna, 75116 Paris ; et/ou
- au formaliste Journal La Loi, une marque de la société « LEXTENSO » - La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense, 92044 Paris La Défense - immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le n° 572 098 507 ;
  - de pour et au nom de la Société, faire auprès du greffe du Tribunal compétent et/ou au centre de formalités des entreprises, les formalités subséquentes au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société, procéder si nécessaire à tout enregistrement auprès du service des impôts compétent et certifier conforme les actes visés à l'article R. 123-102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A. 123-4 dudit Code,
  - en conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général, faire tout ce qui sera nécessaire.

\* \* \* \*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Gibella', written over a horizontal line.

**L'Associé Unique**

La société Eaton France Holding SAS  
Représentée par Madame Marine Gibella





# **Eaton S.A.S.**

Exercice clos le 31 décembre 2020

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Eaton S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2020

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Eaton S.A.S.,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eaton S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily

EATON SAS  
2 rue Lavoisier  
78310 COIGNIERES  
Comptes Annuels  
Exercice social  
du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

**BILAN ACTIF**

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i> €	<i>Amortissements</i> €	<i>Net 31/12/2020</i> €	<i>Net 31/12/2019</i> €
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais de développement	328 024	222 646	105 378	150 481
Concessions, brevets et droits similaires	1 484 797	1 449 414	35 383	51 449
Fonds commercial	23 699 630	-	23 699 630	23 699 630
<b>Total immobilisations incorporelles:</b>	<b>25 512 451</b>	<b>1 672 060</b>	<b>23 840 391</b>	<b>23 901 560</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	989 386	-	989 386	989 386
Constructions	6 642 509	4 317 011	2 325 498	2 600 002
Installations techniques, matériel, outillage	14 409 488	10 260 500	4 148 988	4 489 984
Autres immobilisations corporelle	2 194 366	1 931 976	262 390	288 594
Immobilisations en cours	443 778	-	443 778	282 061
<b>Total immobilisations corporelles:</b>	<b>24 679 527</b>	<b>16 509 487</b>	<b>8 170 040</b>	<b>8 650 027</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Prêts	31 378	20 286	11 092	19 899
Autres immobilisations financières	13 711	-	13 711	13 711
<b>Total immobilisations financières:</b>	<b>45 089</b>	<b>20 286</b>	<b>24 803</b>	<b>33 610</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>50 237 067</b>	<b>18 201 833</b>	<b>32 035 234</b>	<b>32 585 197</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	2 800 753	157 319	2 643 434	3 301 350
En-cours de production de biens	2 472 367	43 155	2 429 212	3 446 109
Produits intermédiaires et finis	1 014 877	15 903	998 974	1 409 877
Marchandises	109 648	-	109 648	70 995
<b>Total stocks et en-cours:</b>	<b>6 397 645</b>	<b>216 377</b>	<b>6 181 268</b>	<b>8 228 331</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	42 050	-	42 050	78 419
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	6 841 409	203 937	6 637 472	10 588 451
Autres créances	54 046 140	-	54 046 140	46 406 321
<b>Total créances:</b>	<b>60 887 549</b>	<b>203 937</b>	<b>60 683 612</b>	<b>56 994 772</b>
<b>DIVERS</b>				
Disponibilités	15 497	-	15 497	12 749
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	81 520	-	81 520	42 443

**BILAN ACTIF**

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Net 31/12/2020</i>	<i>Net 31/12/2019</i>
	€	€	€	€
<b>Total disponibilités et divers:</b>	<b>97 017</b>	<b>-</b>	<b>97 017</b>	<b>55 192</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>67 424 261</b>	<b>420 314</b>	<b>67 003 947</b>	<b>65 356 714</b>
Ecart de conversion actif	104 927	-	104 927	73 276
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>117 766 255</b>	<b>18 622 147</b>	<b>99 144 108</b>	<b>98 015 187</b>

**BILAN PASSIF**

<i>Rubriques</i>	<i>Net 31/12/2020</i>	<i>Net 31/12/2019</i>
	€	€
Capital social ou individuel (dont versé: -)	19 718 067	19 718 067
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 107 616	10 107 616
Réserve légale	1 971 807	1 971 807
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )	211 420	211 420
Report à nouveau	49 589 036	42 084 646
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>4 250 699</b>	<b>7 504 393</b>
<b>Total situation nette:</b>	<b>85 848 645</b>	<b>81 597 949</b>
Subventions d'investissement	38 415	41 616
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>85 887 060</b>	<b>81 639 565</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques	518 620	724 477
Provisions pour charges	2 421 472	2 500 495
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 940 092</b>	<b>3 224 972</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	13 636
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	149 370	89 233
<b>Total dettes financières :</b>	<b>149 370</b>	<b>102 869</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	415 588	201 363
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 139 291	7 456 156
Dettes fiscales et sociales	3 479 647	5 098 185
<b>Total dettes d'exploitation:</b>	<b>8 618 938</b>	<b>12 554 341</b>
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	56 808	99 411
Autres dettes	1 059 962	175 047
<b>Total dettes diverses:</b>	<b>1 116 770</b>	<b>274 458</b>
<b>DETTES</b>	<b>10 300 666</b>	<b>13 133 031</b>
Ecarts de conversion passif	16 290	17 619
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>99 144 108</b>	<b>98 015 187</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT (EN LISTE)**

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>Net 31/12/2020</i>	<i>Net 31/12/2019</i>
	€	€	€	€
Ventes de marchandises	2 761 342	723 848	3 485 190	6 271 146
Production vendue de biens	12 294 064	27 636 528	39 930 592	56 063 261
Production vendue de services	58 206	5 706 599	5 764 805	6 582 048
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>15 113 612</b>	<b>34 066 975</b>	<b>49 180 587</b>	<b>68 916 455</b>
Production stockée			(1 431 874)	325 942
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 569 254	1 659 642
Autres produits			83 695	82 761
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>49 401 662</b>	<b>70 984 800</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			16 239 220	26 005 593
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			749 235	(180 822)
Autres achats et charges externes			7 252 185	8 900 569
<b>Total charges externes:</b>			<b>24 240 640</b>	<b>34 725 340</b>
Impôts, taxes et versements assimilés			1 125 601	1 275 565
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			10 999 934	12 958 494
Charges sociales			4 540 192	5 609 521
<b>Total charges de personnel:</b>			<b>15 540 126</b>	<b>18 568 015</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 311 105	1 318 340
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			420 314	605 747
Dotations aux provisions			476 327	833 020
<b>Total dotations d'exploitation:</b>			<b>2 207 746</b>	<b>2 757 107</b>
Autres charges			798 020	1 265 958
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>43 912 133</b>	<b>58 591 985</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>5 489 529</b>	<b>12 392 815</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Autres intérêts et produits assimilés			2 899	9 425
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			108 309	57 334
Différences positives de change			437 279	261 557
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>548 487</b>	<b>328 316</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			125 212	108 309
Intérêts et charges assimilées			66 823	35 471
Différences négatives de change			362 531	314 164
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>554 566</b>	<b>457 944</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(6 079)</b>	<b>(129 628)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>5 483 450</b>	<b>12 263 187</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)**

<i>Rubriques</i>	<i>Net 31/12/2020</i>	<i>Net 31/12/2019</i>
	€	€
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 730	9 546
Produits exceptionnels sur opérations en capital	23 504	5 001
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>36 234</b>	<b>14 547</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 378	7 112
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	22 422	7 838
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>26 800</b>	<b>14 950</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>9 434</b>	<b>(403)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	840 638
Impôts sur les bénéfices	1 242 185	3 917 753
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>49 986 383</b>	<b>71 327 663</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>45 735 684</b>	<b>63 823 270</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>4 250 699</b>	<b>7 504 393</b>

## Chapitre 1 - Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

### 1.1.Présentation de la société

EATON SAS, créée le 19/03/1984, a pour objet social fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques.

La société est détenue par la société Eaton France Holding SAS SIREN: 300094778 à hauteur de **100%**.

La durée de l'exercice est de **12** mois et s'étend sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 est de 99 144 109 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 4 250 699 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### 1.2.Faits marquants de la société

L'annonce de la vente de la branche Eaton Hydraulique du groupe à Danfoss A/S a été faite en janvier 2020. Le site d'Annemasse faisant partie de la branche Hydraulique est donc inclus dans cette vente qui devrait être effective au second semestre 2021.

L'exercice 2020 a été impacté par la crise sanitaire du Covid-19. La rentabilité financière de l'entreprise a cependant pu se maintenir grâce aux mesures prises pour minimiser l'impact (prise de congés, chômage partiel, réduction des coûts).

## Chapitre 2 - Principes, règles et méthodes comptables

### 2.1.Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

### 2.2.Immobilisations corporelles et incorporelles

#### Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition **sont rattachés** à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production **inclut** le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations **sont inclus** dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

#### Amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels: **1 à 10 ans**

Constructions: **12 à 30 ans**

Installations techniques, matériels et outillages industriels: **3 à 15 ans**

Installations générales: **5 à 15 ans**

Mobilier et matériel de bureau et informatique: **3 à 10 ans**

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

#### Test de dépréciations

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Le fonds de commerce inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de valorisation à la clôture de l'exercice. Celui-ci n'a pas relevé d'indice de perte de valeur.

### **2.3.Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts participatifs accordés aux salariés de l'entreprise au titre de la participation à l'effort de construction.

## 2.4.Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont **exclus** pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du **coût standard**.

## 2.5.Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

## 2.6.Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise **prévoit** des indemnités de fin de carrière. Il **a** été signé un accord particulier. Il **a** été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision. Cette provision n'est pas déductible fiscalement, les dotations et reprises comptabilisées en compte de résultat sont neutralisées dans le résultat fiscal de la société.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation : **0.7** %,

Taux de croissance des salaires : **taux inflation + 0.5** %,

Age de départ à la retraite : **62** ans,

Taux de rotation du personnel : **0-12** %,

Table de taux de mortalité : **INSEE 2015-2017**,

Taux d'inflation : **1.75** %,

Le montant des indemnités de départ à la retraite qui serait dû à l'ensemble du personnel présent au 31/12/2020 s'élève à **2 421 472** euros.

La Société applique la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

## 2.7. Provision

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

## **2.8. Disponibilités**

A la clôture de l'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au dernier cours officiel publié à la date de clôture des comptes.

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La dépréciation éventuelle est déterminée par comparaison entre la valeur d'acquisition et le dernier prix de marché connu à la clôture des comptes.

## **2.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est l'engagement.

## **2.10. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel**

En application des recommandations comptables, les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

**3.1. Tableau des immobilisations****IMMOBILISATIONS**31 décembre  
2020

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Frais d'établissement et de développement	328 024	-	-	-	-	328 024
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 184 427	-	-	-	-	25 184 427
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>25 512 451</b>	-	-	-	-	<b>25 512 451</b>
Terrains	989 386	-	-	-	-	989 386
Constructions sur sol propre	5 674 924	-	-	-	-	5 674 924
Const. Install. générales, agencements, aménagements	977 841	-	11 665	-	21 921	967 585
Install. techniques, matériel et outillage industriels	14 516 843	20 290	548 462	-	676 108	14 409 487
Installations générales, agencements, aménagements	1 208 649	-	-	-	24 978	1 183 671
Matériel de transport	89 563	-	2 311	-	268	91 606
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 103 720	-	67 925	-	252 555	919 090
Immobilisations corporelles en cours	282 061	-	443 778	282 061	-	443 778
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>24 842 987</b>	<b>20 290</b>	<b>1 074 141</b>	<b>282 061</b>	<b>975 830</b>	<b>24 679 527</b>
Prêts et autres immobilisations financières	68 643	-	-	-	23 554	45 089
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>68 643</b>	-	-	-	<b>23 554</b>	<b>45 089</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>50 424 081</b>	<b>20 290</b>	<b>1 074 141</b>	<b>282 061</b>	<b>999 384</b>	<b>50 237 067</b>

**3.2.Détail des amortissements****AMORTISSEMENTS**31 décembre  
2020

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Frais d'établissement et de développement	177 543	45 103	-	222 646
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 433 348	16 066	-	1 449 414
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 610 891</b>	<b>61 169</b>	-	<b>1 672 060</b>
Constructions sur sol propre	3 700 166	207 453	-	3 907 619
Const. Install. générales, agencements, aménagements	352 597	78 541	21 746	409 392
Install. techniques, matériel et outillage industriels	10 026 859	867 834	634 193	10 260 500
Installations générales, agencements, aménagements	1 067 361	27 341	24 978	1 069 724
Matériel de transport	58 560	3 728	268	62 020
Matériel de bureau, informatique, mobilier	987 417	65 037	252 222	800 232
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>16 192 960</b>	<b>1 249 934</b>	<b>933 407</b>	<b>16 509 487</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 803 851</b>	<b>1 311 103</b>	<b>933 407</b>	<b>18 181 547</b>

**3.3.Liste des filiales et participations**

La société ne détient pas de filiales et participations.

**3.4.Informations sur les stocks**

<i>Rubriques</i>	<i>Matières premières, approvisionnements</i>	<i>En-cours de production de biens</i>	<i>Produits intermédiaires et finis</i>	<i>Marchandises</i>	TOTAL
Montant Brut	2 800 753	2 472 367	1 014 877	109 648	6 397 645
Dépréciation	(157 319)	(43 155)	(15 903)	-	(216 377)
<b>Montant net</b>	<b>2 643 434</b>	<b>2 429 212</b>	<b>998 974</b>	<b>109 648</b>	<b>6 181 268</b>

**3.5.Etat des échéances des créances et dettes****CREANCES ET DETTES**31 décembre  
2020*ETAT DES CREANCES*

	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>Plus d'un an</i>
Prêts	31 378	31 378	-
Autres immobilisations financières	13 711	-	13 711
Autres créances clients	6 841 409	6 841 409	-
Personnel et comptes rattachés	2 531	2 531	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	29 542	29 542	-
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 708 697	1 708 697	-
Etat, autres collectivités : créances diverses	171 576	171 576	-
Groupe et associés	50 920 938	50 920 938	-
Débiteurs divers	1 212 858	1 212 858	-
Charges constatées d'avance	81 520	81 520	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>61 014 160</b>	<b>61 000 449</b>	<b>13 711</b>

EATON SAS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

31 décembre  
2020

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>Plus d'1 an - 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes financières divers	76 792	76 792	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	5 139 291	5 139 291	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 396 896	1 396 896	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 612 429	1 612 429	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	131 718	131 718	-	-
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	338 604	338 604	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	56 808	56 808	-	-
Groupe et associés	72 578	72 578	-	-
Autres dettes	1 059 962	1 059 962	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 885 078</b>	<b>9 885 078</b>	-	-

**3.6.Provisions inscrites au bilan****PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**31 décembre  
2020

<i>Rubriques</i>	<i>Montant début exercice</i>	<i>Augmentations dotations</i>	<i>Diminutions reprises</i>	<i>Montant fin exercice</i>
Provisions pour litiges	28 800	-	28 800	-
Prov. pour garant. données aux clients	255 442	143 440	255 442	143 440
Provisions pour pertes de change	73 276	104 927	73 276	104 927
Prov. pour pensions et obligat. simil.	2 500 495	62 633	141 656	2 421 472
Autres prov. pour risques et charges	366 959	270 253	366 959	270 253
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3 224 972</b>	<b>581 253</b>	<b>866 133</b>	<b>2 940 092</b>
Prov. sur autres immo. financières	35 033	20 286	35 033	20 286
Provisions sur stocks et en cours	350 422	216 377	350 422	216 377
Provisions sur comptes clients	255 325	203 937	255 325	203 937
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>640 780</b>	<b>440 600</b>	<b>640 780</b>	<b>440 600</b>

**3.7.Charges à payer**31 décembre  
2020

<i>Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan</i>	<i>Montant</i>
Fournisseurs – Charges à payer	2 907 266
Personnel – Dettes provisionnées pour congés à payer	1 197 980
Organismes sociaux - Charges à payer	683 042
État - Charges à payer	115 994
Clients avoirs à établir	930 363
Divers - Charges à payer	128 160
Fournisseurs Immos - Charges à payer	36 129
Personnel - Autres charges à payer	128 160
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 127 094</b>

**3.8.Charges et Produits constatés d'avance****CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**31 décembre  
2020

<i>Rubriques</i>	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
Charges ou produits d'exploitation	81 520	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>81 520</b>	<b>-</b>

**3.9. Charges et produits exceptionnels****CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**31 décembre  
2020

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
<i>Valeur nette comptable des immobilisations mises hors service</i>	22 422	67500000
<i>Amende</i>	150	67120000
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	4 228	67180000
<b>Total</b>	<b>26 800</b>	

EATON SAS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

31 décembre  
2020

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
<i>Quote part des subventions d'équipement</i>	(3 201)	77700000
<i>REPRISE PROV. URSSAF</i>	(3 943)	77120000
<i>Prix de cession</i>	(20 303)	77500000
<i>Debouclage Risque DMR</i>	(8 787)	77110000
<b>Total</b>	<b>(36 234)</b>	

**3.10.Ventilation de l'impôt**31 décembre  
2020

	<b>Résultat avant impôt</b>	<b>Impôt</b>	<b>Résultat après impôt</b>
Résultat courant	5 483 450	-	5 483 450
Résultat Exceptionnel (et participation)	9 434	-	9 434
<b>Résultat Comptable</b>	<b>5 492 884</b>	<b>(1 242 185)</b>	<b>4 250 699</b>

La charge d'impôt sur les résultats correspond à la somme des impôts exigibles, corrigée des impôts différés. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon l'approche bilancielle avec application du report variable.

Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture. Le taux d'impôt de droit commun retenu est de 28%.

**3.11.Accroissements et allègements de la dette future d'impôt****Montant de l'impôt**

Provision perte de change	104 927
Provision sur stocks	216 377
Organic C3S	102 991
Effort Construction	50 209
<b>Total</b>	<b>474 504</b>
Montant de l'impôt (28%)	132 861

**3.12.Effectif moyen****EFFECTIF MOYEN**31 décembre  
2020

	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>
<i>Effectifs</i>		
<i>Effectif moyen</i>	253	-

**3.13.Produits à recevoir****PRODUITS A RECEVOIR**31 décembre  
2020*Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan**Montant***Créances****400 380**

Créances clients et comptes rattachés

209 777

Organismes sociaux

22 657

État

167 946

**TOTAL GENERAL****400 380**

**Chapitre 4 - Notes sur le bilan et le compte de résultat****4.1. Actif immobilisé****4.1.1. Frais de recherche et de développement**

Les coûts de développement sont comptabilisés au poste recherche et développement et sont amortis selon les conditions contractuelles en fonction du nombre d'avions.

Les coûts de développement sont constitués des heures passées et des coûts annexes. Montant au 31/12/2020 105 377 EUR.

31 décembre  
2020

<i>Catégories de titres</i>	<i>Valeurs nettes</i>	<i>Durée amortissement</i>
<i>Les coûts de développement sont constitués des heures passées et des coûts annexes</i>	105 377	-
<b>TOTAL</b>	<b>105 377</b>	

**4.1.2.Fonds commercial****FONDS COMMERCIAL**31 décembre  
2020

<i>Eléments</i>	<i>Valeurs nettes</i>	<i>Durée amortissement</i>
<i>Coignières, correspond au fonds rachetés à PerkinElmer en 2005</i>	13 342 983	-
<i>Annemasse, correspond au fonds rachetés à Eaton France</i>	8 176 355	-
<i>Lille, correspond au fonds rachetés à Eaton France Holding SAS</i>	793 728	-
<i>Bron, correspond au fonds rachetés à Eaton France Holding SAS</i>	1 384 277	-
<i>Serres Castet</i>	2 287	-
<b>TOTAL</b>	<b>23 699 630</b>	

La valeur du fonds de commerce du site de Coignières, correspond au fonds rachetés à PerkinElmer en 2005 pour 13 342 983 €. Un test de dépréciation a été pratiqué selon la méthode de groupe, afin de contrôler la valeur de ce fonds.

A la vue du résultat de ce test de dépréciation, aucun indice de perte de valeur n'existe à la clôture, susceptible de remettre en cause la valeur nette comptable du fonds de commerce pour son montant de 13 342 983 €.

La valeur du fonds de commerce du site d'Annemasse, correspond au fonds rachetés à Eaton France Holding SAS en 2012 pour 8 176 355 €.

La valeur du fonds de commerce du site de Lille, correspond au fonds rachetés à Eaton France Holding SAS en 2012 pour 793 728 €.

La valeur du fonds de commerce du site de Bron, correspond au fonds rachetés à Eaton France Holding SAS en 2012 pour 1 343 119 €.

Ces fonds de commerce ont été également soumis au test de dépréciation et aucun indice de perte de valeur n'existe à la clôture.

**4.2.Capitaux propres****4.2.1.Capital social**31 décembre  
2020

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Total</i> €
Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1 292 988	€15.25	19 718 067
<b>Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice</b>	<b>1 292 988</b>	<b>€15.25</b>	<b>19 718 067</b>

**4.2.2. Tableau de variation des capitaux propres**31 décembre  
2020

<i>Catégories de titres</i>	<i>Net (N-1)</i>	<i>Divers</i>	<i>Augmentation de capital</i>	<i>Affectation du résultat N-1</i>	<i>Résultat de l'exercice N</i>	<i>Net (N)</i>
Capital social	<b>19 718 067</b>	-	-	-	-	19 718 067
Primes d'émission	<b>10 107 616</b>	-	-	-	-	10 107 616
Réserve légale	<b>1 971 807</b>	-	-	-	-	1 971 807
Réserves réglementées	<b>211 420</b>	-	-	-	-	211 420
Report à nouveau	<b>42 084 646</b>	-	-	7 504 390	-	49 589 036
Résultat de l'exercice	<b>7 504 390</b>	-	-	(7 504 390)	4 250 699	4 250 699
Subvention d'investissement	<b>41 616</b>	(3 201)	-	-	-	38 415
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>81 639 562</b>	<b>(3 201)</b>	-	-	<b>4 250 699</b>	<b>85 887 060</b>

**4.3.Chiffre d'affaires****VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**31 décembre  
2020

<i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total Net (N)</i>	<i>Total Net (N-1)</i>
Ventes de marchandises	<b>2 761 342</b>	723 848	3 485 190	6 271 145
Ventes de produits finis	<b>12 294 064</b>	27 636 528	39 930 592	56 063 260
Prestations de services	<b>58 206</b>	5 706 599	5 764 805	6 582 048
<b>TOTAL</b>	<b>15 113 612</b>	<b>34 066 975</b>	<b>49 180 587</b>	<b>68 916 453</b>

#### 4.4. Charges et produits d'exploitation et financiers

##### 4.4.1. Rémunération des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à **105 000** euros, sur l'exercice.

#### 4.5. Transfert de charges d'exploitation et financières

##### TRANSFERTS DE CHARGES

31 décembre  
2020

<i>Nature des transferts</i>	<i>Eléments exploitation</i>	<i>Eléments financiers</i>
<i>Reclassification des coûts engineering</i>	113 008	-
<i>Remboursement Assurances Prud'Hommes</i>	50 954	-
<i>Remboursement assurance frais location véhicule remplacement</i>	6 688	-
<b>TOTAL</b>	<b>170 650</b>	<b>-</b>

#### 4.6. Impôt sur les bénéfices – Intégration fiscale

Eaton SAS est rattaché au Groupe d'intégration fiscale regroupant les Sociétés suivantes :

EATON France Holding SAS

- Société par actions simplifiée au capital de 52 000 000 €  
Siège Social : 11 avenue de l'Atlantique - 91940 Les Ulis  
RCS Evry : 300 094 778

EATON Industries SAS

- Société par actions simplifiée au capital de 16 215 441 €  
Siège Social : Immeuble Le Viseo - Bat A - Innovallée  
110 rue Blaise Pascal - 38330 Montbonnot-Saint-Martin  
RCS Grenoble : 509 653 176

Eaton SAS dégage un bénéfice fiscal de 4 381 703 €.

#### 4.7. Participation des salariés

La participation des salariés s'élève, au titre de l'exercice, à - euros contre **1 008 766** euros pour l'exercice précédent (forfait social de 20% inclus).

## **Chapitre 5 - Autres informations**

### **5.1. Informations sur les dirigeants**

#### **5.1.1. Rémunération allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction**

Aucune information n'est communiquée dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle.

### **5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

Les comptes de la société sont intégrés globalement dans ceux de :

Dénomination sociale : **Eaton Corporation Plc**

Adresse du siège social : Eaton House, 30 Pembroke Road, Dublin 4, Ireland

### **5.3. Evénements postérieurs à la clôture**

Néant